

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 février 2023, à 18h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 7 février 2023

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **16** - votants **18**

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie - FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien - GRANDGAUD Sélim-Thomas - HAUBERT IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : FIORONI Stéphane

Pouvoirs de : ARMANDIE Jean-Pierre à CHIAPPONI Marina
COURT Sylvie à FEUILLASSIER Stéphanie

Secrétaire de séance : Maxime BERARD

OBJET : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PICO CENTRALE

N°20230213-17

Rapporteur : Madame Le Maire

Synthèse et exposé des motifs

Madame Le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ;

VU l'instruction budgétaire M 4 ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 24 janvier 2023 ;

VU l'avis des Bureaux des 30 janvier et 6 février 2023 ;

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2023 du budget de la Pico Centrale en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité,
- **DIT** que le Budget Primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Investissement			
Dépenses		5 000.00	
	23 – Immobilisations en cours	5 000.00	Réel
Recettes		5.000.00	
	16- Emprunt	5 000.00	Réel

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 13 février 2022,
Le Maire, Christine PORTEVIN

